



Fiche-repère pour les parents et les assistantes maternelles

LA PERIODE D'ADAPTATION, de FAMILIARISATION

L'adaptation – ou la période de familiarisation - est un temps d'accueil progressif qui favorise l'entrée en relation et la création des liens entre

Enfant – Assistante maternelle – Parents

A. ADAPTATION – FAMILIARISATION - ATTACHEMENT

Être accueilli par quelqu'un d'autre que ses parents est une grande aventure. En effet, les parents sont la figure d'attachement principale de l'enfant qui a une confiance absolue et naturelle envers eux.

L'enfant va faire l'expérience de la séparation. Cette expérience est une étape essentielle menant à une première autonomie de l'enfant et elle est également importante pour ses parents.

Il apprendra à connaître une nouvelle personne qui prendra soin de lui plusieurs heures par jour. Il découvrira d'autres visages, d'autres enfants, d'autres jouets... Cette aventure peut être à la fois enrichissante et source d'inquiétudes. L'enfant établira une relation avec son assistante maternelle et il saura qu'il peut « compter sur elle ». Il construira son lien d'attachement secondaire, qui ne remplace pas celui qui existe entre ses parents et lui.

Ses parents apprendront également à connaître son assistante maternelle et réciproquement. Une relation de confiance va s'instaurer progressivement et permettra à l'enfant de prendre ses repères.

En effet, quel que soit l'âge de l'enfant, il est très sensible. Il a besoin d'être préparé aux changements et accompagné en douceur pour comprendre ce qui lui arrive et se sentir en confiance face à toutes ces nouveautés. En pratique, la continuité des repères va sécuriser l'enfant.

Pour cela il sera intéressant pour l'assistante maternelle de connaître les petites habitudes de l'enfant :

- Ses rythmes de journée (sieste, repas, éveil, jeux, sorties...)
- Ses rituels d'endormissement (doudou, chant/berceuse, position dans le lit, luminosité de la pièce...)
- Ce qui l'aide quand il pleure (position réconfortante, habitudes...)
- Sa personnalité, sa façon d'entrer en relation, ce qu'il aime ou n'aime pas...
- Son entourage, ses relations au quotidien, a-t-il déjà été confié aux soins de quelqu'un ou non ?

- Ses repères sensoriels (olfactifs, visuels, sonores, toucher...) : doudou, tissu, vêtements imprégnés d'une odeur, photos, jouet, chanson, berceuse, veilleuse, tout « objet » représentatif du lien avec la famille et qui lui permettra d'être rassuré.
- La manière de lui donner le biberon, de le porter, le changer, le coucher, le faire jouer...
- Quelles sont ses petites habitudes : lorsqu'il est éveillé, comment est-il installé, qu'a-t-il à sa disposition ? Est-il habitué à la musique, aux histoires ?

Ses parents auront certainement besoin de connaître le déroulement de la journée de leur enfant chez l'assistante maternelle afin qu'ils puissent se l'imaginer lorsque l'accueil aura débuté.

Pendant la période d'adaptation, les parents peuvent être reçus chez l'assistante maternelle avec l'enfant dans les pièces de vie : celles où il jouera, où il dormira, où il sera changé, où il prendra ses repas.

Ces moments sont pour les parents l'occasion de faire découvrir à l'assistante maternelle la façon dont ils s'occupent de leur enfant (ex. donner le biberon, effectuer un change, le calmer...).

Ces échanges demandent une grande disponibilité du parent et de l'assistante maternelle. Ils paraissent cependant essentiels afin de créer une atmosphère assurant le bien être et l'épanouissement de l'enfant. En effet, grâce à une adaptation progressive, la séparation se fera en confiance et en sécurité pour l'enfant.

Alors n'hésitez pas à prévoir ensemble le temps nécessaire à chacun pour s'adapter de façon progressive. L'enfant pourra rester une heure, puis progressivement jusqu'à une journée complète chez l'assistante maternelle : une séparation bien préparée sera mieux vécue par l'enfant et son parent, et facilitera l'accueil chez l'assistante maternelle. Si la séparation s'annonce compliquée, il ne faut pas hésiter à anticiper le plus possible.

Modalités de l'adaptation

La période d'adaptation chez l'assistante maternelle fait partie de la période d'essai. Elle est précisée dans le contrat de travail. Elle peut s'étendre sur 2 à 3 semaines (1 mois maximum) avant la reprise de l'activité professionnelle du parent.

B. LA RELATION PARENTS/ASSISTANTE MATERNELLE

La relation assistante maternelle/parents est particulière car elle revêt deux aspects : c'est une relation de partenaires auprès de l'enfant, mais également une relation professionnelle employeur/salarié. Ces deux facettes vont évoluer dans le temps. Il semble donc important de définir ensemble le cadre de l'accueil et de la relation professionnelle, que chacun respecte sa place, ses droits et ses devoirs, afin de permettre que tout se passe au mieux pour tous.

Concernant la facette « accueil de l'enfant »

Le bien-être et l'épanouissement de l'enfant restent au centre du projet d'accueil.

La première étape est que les parents soient en adéquation avec le projet d'accueil proposé par l'assistante maternelle. Echanger et en définir ensemble les approches et les postures éducatives, les poser par écrit, permet de formaliser et clarifier les choses pour chacune des parties.

La co-construction autour du projet d'accueil permet que l'avis de tous soit pris en considération et qu'il y ait une continuité éducative pour l'enfant. Les 2 parties échangent tout au long de l'accueil et réajustent si besoin. L'assistante maternelle, professionnelle petite enfance, est parfois sollicitée par les parents pour les accompagner dans leur parentalité.

Concernant la facette « relation employeur/salarié »

Là encore il est important d'échanger un maximum pour déterminer toutes les données du contrat de travail.

Le respect des termes du contrat (horaires, congés, nombre de semaines d'accueil...) va permettre à la relation de s'épanouir au mieux. A noter qu'il est possible d'apporter des modifications au contrat par le biais d'un avenant. L'idée générale est de maintenir un dialogue ouvert pour construire une relation sereine.

N'hésitez pas à vous dire avec bienveillance ce qui étonne ou dérange, les attentes et les limites de chacun, à faire attention à ne pas interpréter une parole ou une attitude de façon négative sans être sûr du message émis, et à respecter la place de chacun. Malgré cela, si des difficultés se présentent, il semble préférable d'organiser des temps d'échange entre adultes uniquement. Il est possible également d'avoir recours à la médiation en contactant le RPE, ou la PMI sur la thématique de l'accueil, ou des juristes pour le contrat de travail.

C. L'ARRIVEE ET LE DEPART DE L'ENFANT : DES MOMENTS CLES

Retrouver son assistante maternelle, se séparer de son parent

Pour bien vivre la séparation, voici quelques propositions quel que soit l'âge de l'enfant :

Lui proposer son « doudou » ou tout autre objet transitionnel qui sera en lien entre la maison et lui. Il peut être différent pour chaque enfant.

Lui parler de ce qui va rythmer sa journée chez l'assistante maternelle (promenade, repas, relais...) et lui donner un repère dans le temps concernant le retour du parent (après la sieste, le goûter...)

Le prévenir du départ du parent : quelque soit l'âge, il est important de dire au revoir à l'enfant même s'il pleure. Quand la séparation est expliquée, cela permet la construction de la relation de confiance avec l'adulte.

Parler de ses parents à l'enfant au cours de la journée permet symboliquement de les faire vivre dans le cœur de l'enfant. « Tes parents sont au travail... ils pensent à toi » et si besoin lui montrer des photos de sa famille. De plus, symboliser la séparation par des jeux de type « cache-cache » peut aider l'enfant à comprendre que les personnes et les objets continuent d'exister même quand on ne les voit pas.

L'enfant peut exprimer ses émotions : il manifester sa tristesse, sa peur ou sa colère et il a besoin que l'adulte l'accompagne, reconnaisse ce qu'il vit : « tu es triste... » ou « tu es en colère parce que ton papa/ta maman est parti... »

Faciliter la continuité du lien, c'est-à-dire prendre le temps entre parents/assistante maternelle de « raconter » ce que l'enfant vit à la maison et chez l'assistante maternelle. Cela permet d'établir une continuité dans l'histoire de vie de cet enfant, un peu comme si l'on remettait les pièces du puzzle en place. Ce partage peut se faire par la parole, mais il peut également se faire à l'aide d'un cahier de liaison.

Retrouver son parent, se séparer de son assistante maternelle

Pour l'enfant et le parent, se retrouver après une journée de séparation est un moment riche en émotions. Chacun à sa façon anticipe ce moment tant attendu mais qui peut se révéler décevant quand la réaction de l'enfant n'est pas celle espérée.

Par exemple, il arrive parfois que l'enfant pleure le soir, ou se mette en colère, refuse de partir... c'est un moyen pour lui d'évacuer le trop plein d'émotions emmagasinées dans la journée.

Afin d'accompagner l'enfant au moment des retrouvailles, il est intéressant que l'enfant sache qui de son assistante maternelle ou de son parent en prend la responsabilité au moment du départ afin que l'enfant ait des repères stables.

Il est important de verbaliser ce que vit l'enfant à ce moment-là. Un espace temps peut être nécessaire pour laisser s'apaiser les émotions de l'enfant. Mais ce temps doit être limité !

Nous souhaitons le meilleurs pour chacun d'entre vous, parents, enfants et assistantes maternelles...